



DÉCLARATION LIMINAIRE

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RESEAU SSA

25 novembre 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le 14 octobre, le Premier Ministre a annoncé la suspension de la réforme des retraites de 2023, après deux ans de mobilisation c'est une victoire pour la CFDT.

Cependant, alors que le budget 2026 est en discussion, la CFDT Défense alerte sur les risques pesant sur les ambitions stratégiques de la France, notamment en matière de défense. Depuis 2022, la CFDT plaide pour une Europe de la défense renforcée, tant sur le plan stratégique qu'industriel, tout en soulignant la nécessité de ne pas sacrifier d'autres politiques publiques.

La CFDT soutient une augmentation progressive du budget de la défense, à condition qu'elle soit financée par des recettes supplémentaires, une demande malheureusement jamais prise en compte par les gouvernements successifs.

Par ailleurs, les agents civils du ministère, malgré leur rôle essentiel dans le soutien aux forces et la continuité du service public, subissent des pressions budgétaires, sans perspective de retombées positives. La CFDT dénonce ainsi une solidarité budgétaire déséquilibrée.

Enfin, la tendance est aujourd'hui de durcir les possibilités, pour les civils, d'accéder et/ou de demeurer dans les logements domaniaux du ministère des armées. Beaucoup de signaux le démontrent. Ce n'est bon, ni pour l'attractivité, ni pour la fidélisation et cela touche encore plus durement les catégories aux revenus les plus faibles.

Pour couronner le tout, la manœuvre ADP-PC ajoute de l'anxiété à de nombreux niveaux. Pour les agents du SCA en premier lieu, dont les perspectives professionnelles ne sont pas clairement garanties, et pour les agents gérés, qui craignent de subir les effets de bord de cette manœuvre. Pour réussir cette réinternalisation de compétences RH PC il est nécessaire que l'ensemble des employeurs et au-delà le ministère tout entier s'engagent à créer des postes de civils à hauteur des enjeux.

La CFDT attend des employeurs qu'ils interviennent à tous les niveaux nécessaires pour aller dans le sens d'une meilleure qualité de vie au travail de leurs agents et agentes.

Pour ce qui concerne le SSA M. le Président, commençons par la transformation des CMA qui a créé beaucoup d'inquiétudes pour les civils au point que certains ont demandé leur mutation sans attendre un quelconque PAT. En effet, personne ne peut à ce jour certifier à ces personnels que le poste qu'ils occupent actuellement dans les échelons de commandement sera repris dans les chefferies ou CMA zonaux. Nous espérons que votre réponse le leur certifiera, enfin, deux mois après votre annonce.

Ensuite la réorganisation totale des antennes médicales autour soit de ces chefferies soit de ces CMA zonaux entraîne pour certains personnels civils un changement, encore, de leur RH de proximité actuelle. Quand on annonce à un personnel de Mutzig qu'il sera géré par un commissaire basé à Metz, peut-on encore parler de « RH de proximité » ? Il est temps de changer de vocabulaire.

Cette réorganisation entraîne également un changement de soutien en AGSC, en informatique, en infrastructure, qui ne sera piloté par aucune direction étant donné que la DMF ferme ses portes à l'été 2026, laissant les personnels, se débrouiller tout seul avec la cartographie des services de soutien et les services de soutien seuls face à votre réorganisation comme en 2016 à la création des CMA NG...

Une autre problématique apparaît. La distance kilométrique entre les « directions » et les antennes augmentent ainsi que le nombre d'antennes. Risque routier, charge de travail supplémentaire et charge mentale en augmentation. Nul ne sait si des embauches sont prévues et si oui pour qui et sur quels postes ?

Enfin même si tous les postes des agents sont repris sur les mêmes fonctions et la même ville ils n'en sont pas moins touchés par cette nouvelle organisation qui va bouleverser leur travail, en rajouter même, car ils participeront aux transferts de compétences entre les deux organismes. Comment les remercie-t-on ? Avec rien.... Même si ces agents ne sont pas des soignants ils n'en sont pas moins des experts qui soutiennent et aident à la prise de décision des commandants de CMA.

La CFDT Défense demande donc :

- La reprise de tous les postes actuels en chefferies ou CMA zonaux
- Des embauches supplémentaires pour faire face à l'augmentation de la charge de travail
- Pour les chargés de préventions, la création de BMRE (composé du CPRP, d'un adjoint, d'un conseiller incendie) dans tous vos nouveaux organismes multi entités avec tous les moyens nécessaires à leurs missions (véhicules pré positionnés, solution SMOBI)
- Une étude sur la faisabilité de passer les chargés de prévention en catégorie A. Leur rôle est essentiel, leur engagement réel, pourtant leur reconnaissance reste insuffisante. En effet, aujourd'hui la carrière se déroule sur deux grades : TSEF 2 puis TSEF 1. C'est très peu.
- Un suivi des campagnes de notation afin qu'il n'y ait aucune rupture dans le parcours des agents.

- Une notation au plus proche des agents des antennes médicales par leur hiérarchie de proximité (et une formation à la notation et aux statuts des personnels civils des médecins chef d'antenne et leur adjoint qui ne pourra qu'améliorer leur niveau de management de ces personnels)
- Une attention particulière pour les contractuels qui ne savent pas si leur poste sera renouvelé et les personnels civils gendarmerie qui eux ne savent pas si leur dossiers RH sera suivi par le même gestionnaire au sein du SSA. Celui-ci les emploie même s'ils sont gérés par la gendarmerie.
- Une revalorisation du CIA 2026 pour tous ceux touchés par cette transformation et qui ne percevront pas de ticket mobilité

M. le Président nous n'en avons pas fini, la CFDT Défense, le signale une nouvelle fois, les corps paramédicaux hors infirmiers de la Défense sont eux aussi mis sur la touche. Aucune revalorisation de la prime de service depuis cinq, pardon 6 ans.

Six ans de silence.

Six ans de **dédain** !

Cette injustice contribue au désenchantement de ceux qui, bien qu'ils contribuent activement à la communauté de Défense, ne sont pas reconnus à la hauteur de leur engagement ! On leur demande toujours plus, mais on les remercie toujours moins.

Ce gel n'est pas seulement injuste, il est indécent. Ces agents accompagnent, soignent, soutiennent. Ils portent nos valeurs de solidarité, d'humanité et de service public. Et que leur répond-on ? RIEN. Pas un centime de plus.

La CFDT Défense l'affirme clairement : la filière paramédicale ne peut plus supporter une telle injustice. Le dévouement ne se récompense ni par des applaudissements, ni par des budgets muets. Il est temps d'en finir avec une politique faite de « petites avancées » et de « grands oublis ».

M. le Président, vous nous demandez de transmettre nos demandes au niveau supérieur dès qu'il s'agit de parler des mesures salariales ou de primes. Nous le faisons. Mais en tant que Directeur Central du Service de Santé des Armées il est aussi de votre rôle de demander plus pour vos agents civils qui tout comme leurs collègues militaires répondront présents quand la France aura besoin d'eux !

Merci pour votre écoute

Paris, le 25 novembre 2025 